

ESS

4 CHAMBRES DE L'ESS POUR UN ESPACE DE COOPÉRATION
 Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

veloppement transfrontalier
 et solidaire
 ESS pour un espace de coopération

APRÈS-GE

FRANCHE-COMTÉ Genève Rhône-Alpes Vaud



Chambre de l'économie sociale et solidaire
 APRÈS-GE

Compte rendu du Café ESSpace du 13 mai 2014

« Agriculture de proximité »

Avec la participation de :

- Initiaterre (initiatere.fr)
- La ferme Monniati (<http://www.lafermedumonniati.ch/>)
- Les Ares et vous (<http://www.lesaresetvous.ch/>)
- Les Jardins de Cocagne (<http://www.cocagne.ch>)
- Les jardins de Max (<http://lejardindemax.ch>)
- Organisation des Diversifications Annemassiennes des AMAP - Odamap (<http://odamap.fr/>)
- Sry- consulting (<http://www.sry-consulting.ch/>)
- WECF France (<http://www.wecf.ch/>)

Compte rendu du café

1. Bienvenue de Lara Baranzini

APRÈS-GE, avec le programme interrégional franco-suisse ESSpace, organise cette rencontre avec l'objectif de faire émerger des propositions d'actions à soumettre aux autorités publiques, en particulier celles de la nouvelle agglomération du Grand Genève.

Des propositions ont déjà été formulées lors des rencontres transfrontalières de l'ESS en 2012, pour être ensuite travaillées lors de plusieurs plénières l'année dernière et en particulier le 13 novembre 2013 à Annemasse lors de forums ouverts. Ce café souhaite approfondir et compléter ces propositions.

2. Tour de table de présentation

3. **Présentation de Anne Barre du WECF** (Femmes en Europe pour un avenir commun) – voir la présentation ICI : http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/WECF_APRES_GE_13-05-14.pdf

Un travail sur le développement d'outils pédagogiques a été mené dans le but de sensibiliser différents types de public. WECF travaille avec des écoles (pour sensibiliser les élèves), des offices de tourisme (pour proposer des ateliers cuisine, visites de fermes), des associations



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

citoyennes, le grand public et des entreprises (le fait de porter des paniers au sein des entreprises elles-mêmes permet de toucher un grand nombre de personnes). L'approche cherche à toucher le public et ce qui le concerne personnellement dans le but de lui donner des outils d'analyse critique et l'amener à une réflexion globale sur le sujet de l'alimentation et la production agricole. Le pari, est d'amener d'une façon progressive des publics éloignés du monde militant à se rapprocher des problématiques de l'alimentation et de la production agricole et à déclencher ainsi des changements de comportement.

4. Discussion autour de la présentation et de la façon de sensibiliser le public à l'agriculture de proximité

a. Mieux indiquer les avantages de la production locale en termes de bilan carbone/empreinte écologique

L'empreinte écologique peut être un argument de promotion important. A ce niveau il y a un vrai manque d'études indépendantes et fiables pouvant comparer l'énergie grise des différents modes de production. Et il y a un manque de moyens de la part des paysans locaux pour financer une étude de ce type.

- i. En France, le réseau rural national, (<http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseau-national>) a effectué des diagnostics des exploitations selon certains critères dans le but de calculer l'empreinte écologiques des exploitations agricoles.
- ii. L'organisme « climate action network » (<http://www.climateactionnetwork.org/>) effectue des études dans ce sens.
- iii. Le RAC – Réseau Action Climat, en France, a publié une étude comparative sur les expérimentations de terrain pour atténuer les émissions de GES : <http://www.rac-f.org/Attenuer-les-emissions-de-GES-du,2432>
- iv. L'ARDEAR, organisation de développement rural liée au syndicat agricole confédération paysanne va également sortir un livre sur ce sujet.
- v. La Charte de l'agriculture durable de proximité (ADP Léman) prend en compte dans ses critères de consommation responsable l'empreinte écologique des produits (<http://www.wecf.ch/francais/download/Agriculture/Chartedfinitive.pdf>)

b. Parler du juste prix

Pour développer l'agriculture locale, il faut parler prix et argent. Comment / Est-ce possible de promouvoir une agriculture de proximité non subventionnée ? Quel prix sommes-nous d'accord de payer pour notre alimentation ? Une alimentation responsable ne peut pas ne pas prendre en compte la question du prix et de la rémunération des paysans. Il y a aussi la question de sensibiliser le public par rapport à la part du budget familial destiné à



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

l'alimentation ; celle-ci a considérablement baissée ces dernières décennies et ne représente aujourd'hui qu'une faible part du budget familial.

c. **Partir du constat « où en est l'agriculture aujourd'hui ? »**

Il s'agit de mettre en avant la situation catastrophique des paysans et de l'agriculture locale pour une prise de conscience citoyenne de la place de l'agriculture. Les principales raisons de ces déséquilibres, sont à chercher du côté de la mondialisation. De nos jours, on attend des paysans suisses d'entretenir les paysages et non plus celle de nourrir plus la population. Il y a urgence par rapport au milieu agricole, les agriculteurs renoncent, certains se suicident et d'autres peinent à gagner le Smic.

d. **Mettre l'accent sur le savoir-faire du paysan**

Il y a un manque de reconnaissance des paysans.

e. **Diminuer la distance entre producteurs et citoyens (et pas « consommateurs »)**

Il s'agit de créer le lien. Il faut rapprocher les deux mondes, rapprocher le citoyen de la terre. Le fait de proposer des demi-journées de travail à la ferme pour les coopérateurs/membres des ACP et des AMAP vise justement ce rapprochement.

Une mixité d'approches pour la sensibilisation peut être gagnante, avec un mélange d'arguments militants et plus « égoïstes » afin de faire réfléchir aux conditions de production de notre alimentation.

Les échanges montrent l'importance et le potentiel des échanges entre le monde paysan et les structures de sensibilisation et promotion de l'agriculture de proximité.

5. Prochaines occasions pour la promotion des ACP et AMAP

- a. Ne pas oublier qu'à **Alternatiba Léman (septembre 2015)**, il y aura de quoi communiquer au grand public et faire de la sensibilisation. Dans le cadre d'Alternatiba il y aura aussi de la place pour des ateliers de réflexions sur les thématiques abordées : installation de nouvelles exploitations, reprise d'exploitations, financement de l'agriculture de proximité, fixation des prix.
- b. Le 24-26 mai, à Saint Pierre en Faucigny, séminaire pour les jeunes « J'ADAPT mon alimentation Bonne, Propre et Juste »
- c. Les journées « **alternatives urbaines** », qui se tiendront **avant l'été 2015** (pour ne pas concurrencer Alternatiba) vont proposer des ateliers d'expérimentation. L'idée serait de déplacer les participants à la campagne pour qu'ils puissent par la suite présenter leur expérience lors de ces journées.

6. La difficulté de fixer les prix



Rhône-Alpes

Franche-Comté
Conseil régional



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra





Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

Une difficulté partagée par les ACP et les AMAP est celle de la fixation des prix. Le problème est le fait de confronter des modèles de fixation des prix qui sont basés sur la production conventionnelle, mais qui ne sont pas adaptés aux modèles alternatifs des AMAPS et des ACP.

A cocagne, un travail a été fait pour essayer de faire correspondre les prix aux heures de travail effectuées, mais cela reste très difficile et contraignant au niveau opérationnel. Des discussions et des réunions entre différents projets d'agriculture contractuelle de proximité se font régulièrement afin de fixer des règles pour la fixation des prix des paniers.

Au niveau de certaines AMAP, en France, les prix des contrats annuels sont fixés sur la base des coûts de production (en incluant au minimum le SMIC pour les paysans), ensuite divisés par le nombre de parts. Cela n'est possible que lorsque la totalité de la production est distribuée en AMAP.

Les prix ne sont pas calculés sur la base des prix du marché des produits agricoles, ni produit par produit. Avec ces calculs les légumes reviennent plus chers que dans les grandes surfaces (non bio) mais ils sont comparables aux produits bio voir moins cher. Les membres des AMAP étant justement là pour maintenir l'agriculture paysanne, ils sont disposés à y mettre le prix juste.

Ce qui n'empêche pas que des membres comparent les prix entre AMAP ou ACP, ou avec les prix du marché conventionnel. Les ACP genevoises se coordonnent en essayant de « résister » à une situation de mise en concurrence imposée par certains consommateurs.

7. Financement de l'agriculture de proximité

En Suisse, il est très difficile de trouver des financements pour ceux qui se lancent et qui n'ont pas de patrimoine familial. Les banques ne prêtent qu'aux agriculteurs qui ont du patrimoine immobilier comme garantie car l'activité économique d'agriculteur n'est pas assez rentable. De plus, au niveau de l'aménagement du territoire, la suisse est confronté à une pénurie de terres et la rentabilité du territoire en exploitation agricole n'est pas concurrentielle par rapport à d'autres activités.

Des pistes de financement alternatives peuvent d'être creusées :

- a. Les cigales
- b. Le crowfounding
- c. La sensibilisation des collectivités publiques pour mise à disposition de terres

8. Présentation de Isabelle Chenal Velarde : Initiaterre, couveuse d'activité agricole

Structure de soutien à l'installation de jeunes paysans leur permettant de se lancer progressivement avec une première phase test de 2 ou 3 ans. Cette phase leur permet de tester la viabilité de leur projet, de tester le métier et s'assurer que c'est leur avenir avant d'effectuer les investissements nécessaires au lancement de leur activité. Pendant la phase



Rhône-Alpes



Franche-Comté
Conseil régional



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



UNION EUROPEENNE
Projet bénéficiaire
du Fonds européen
de développement régional



Un programme de développement transfrontalier
de l'économie sociale et solidaire
4 Chambres de l'ESS pour un espace de coopération
Franche-Comté Genève Rhône-Alpes Vaud

test ils ont à leur disposition terres et outils de production et bénéficient d'un statut social d' « assimilés salariés » grâce au « contrat d'appui au projet d'entreprise ». La couveuse les accompagne aussi dans la recherche de foncier.

Des contacts sont pris avec des communes pour voir quelles sont leurs possibilités ou leur volonté de mettre à disposition des terrains pour ce type de projets, et/ou développer des filières en circuits courts. Une autre piste pourra être la reprise d'exploitations existantes.

La couveuse est pour le moment subventionnée par la Région Rhône Alpes. Les couvés participeront au fonctionnement de la structure en reversant (10% de leur chiffres d'affaires).

9. Discussion autour de la couveuse agricole

Un projet similaire n'existe pas du côté suisse ; ce qui s'explique en partie par le fait qu'il existe une grande disparité concernant la problématique foncière entre la Suisse et la France et que les statuts CAPE et structures accompagnatrices n'existent pas en Suisse.

- a. En Suisse, tout se passe de bouche à oreille, entre paysans, alors qu'en France certaines organisations ont pour but de conserver les terres agricoles dans le domaine agricole. (SAFER, <http://www.safer.fr/>)
- b. En Suisse, il y a moins de terrain disponible. La clef pourrait être la reprise d'exploitations existantes. Mais les collectivités publiques ne sont pas encore dans cette optique de les remplacer avec des projets de proximité. Il n'y a pas très longtemps une ferme d'Etat a été donnée à un exploitant qui avait déjà des terres au lieu de la mettre à disposition de nouveaux projets.



Rhône-Alpes

Franche-Comté
Conseil régional

ARO
Syndicat mixte

VILLE DE
GENÈVE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



UNION EUROPEENNE
Projet bénéficiaire
du Fonds européen
de développement régional